

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°76-2022-039

PUBLIÉ LE 9 MARS 2022

Sommaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes / Secrétariat de direction

76-2022-03-07-00005 - Délégation de signature de Mme HANICOT DISP de Rennes du 7 mars 2022 à Mme LARROQUE (1 page)

Page 3

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

76-2022-03-07-00005

Délégation de signature de Mme HANICOT DISP de Rennes du 7 mars 2022 à Mme LARROQUE



Liberté Égalité Fraternité Direction de l'administration pénitentiaire

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

Arrêté du 7 mars 2022 portant délégation de signature à Madame Isabelle LARROQUE en qualité de Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de SEINE-MARITIME

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiairés de Rennes à compter du 1° octobre 2018

Vu l'arrêté du 28 janvier 2022 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 30 juillet 2021 portant nomination, dans le cadre d'un détachement, de Madame Isabelle LARROQUE à compter du 1^{er} octobre 2021 en qualité de Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de Seine-Maritime

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 2 mars 2022 portant mutation de Madame Murielle TOUMINET à compter du 1^{er} mars 2022 en qualité d'Adjointe au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Seine-Maritime

Arrête:

Article 1er

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Madame Isabelle LARROQUE, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de Seine-Maritime, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-Maritime, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-Maritime, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle LARROQUE, délégation de signature est donnée à Madame Murielle TOUMINET, Adjointe au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Seine-Maritime.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine-Maritime.

Fait à Rennes, le 7 mars 2022 SER

La Directrice Interrégionale

des Services Péniteritia reside Rem

Marie Line HANICO

10 DOWN